

BREVET TROISIEME OIB :

Préparation du dossier et de l'épreuve orale

REGLEMENT

Pour la programmation du cours de Troisième, on a pris en compte les programmes qui sont définis pour les sections internationales espagnoles au niveau du Collège.

Arrêté du 8-2-2016 (J.O du 1-3-2016), Programme d'enseignement de langue et littérature dans les sections internationales espagnoles au collège

Arrêté du 25-06-2012 (J.O du 13-07-2012) fixant les modalités d'attribution du diplôme national du brevet aux candidats des sections internationales de collège et des établissements franco-allemands.

Note de service n° 2012-105 du 5-7-2012 relative à la définition des épreuves conduisant à l'obtention de la mention « internationale » ou « franco-allemande » au diplôme national du brevet.

L'arrêté du 08/02/2016 stipule que la langue est enseignée principalement par l'approfondissement de l'étude de la littérature espagnole. Cette orientation programmatique est prise comme base pour le développement de l'objectif spécifique de l'enseignement de langue espagnole en classe de Troisième qui est d'obtenir l'option Brevet International.

DOSSIER

Structure et contenu du dossier

Le dossier doit contenir les parties suivantes :

1. Couverture
2. Exposition du sujet
3. Documents (commentaires)
4. Conclusion

1. Couverture :

La couverture doit contenir le titre du dossier, le nom complet de l'élève, le cours et l'établissement scolaire.

2. Exposition du sujet :

Environ quarante lignes. Il contiendra les aspects suivants :

- Motivations pour le choix du thème
- Justification du titre choisi
- Développement du thème choisi : on présentera les documents choisis et on expliquera comment le sujet se développe à travers les documents présentés, et quelles sont les relations entre les documents ;
- Conclusions : résumé des idées les plus importantes et conclusion personnelle sur le thème choisi.

Thème du brevet :

Le thème du brevet sera choisi librement par l'élève parmi ceux qui ont été étudiés dans les commentaires de textes littéraires. L'élève choisira un sujet qui permettra de relier entre eux les

documents littéraires analysés et le document iconographique de la sphère espagnole ou hispano-américaine, avec pour objectif d'expliquer comment le thème apparaît à travers les documents, et de donner sa propre vision du thème.

3. Documents :

Nombre et type de documents :

Le brevet contiendra un minimum de quatre documents dont trois seront des documents littéraires travaillés en classe de troisième. Le brevet doit être complété par un document iconographique de la sphère espagnole ou hispano-américaine que l'élève aura recherché par lui-même et préparé sous la supervision de l'enseignant. Avec la permission de l'enseignant, l'élève pourra augmenter le nombre de documents à présenter.

Commentaire des documents :

Les documents seront commentés en prenant en compte les aspects suivants :

- **Documents littéraires :**

Contexte :

- Type de document et datation chronologique
- Auteur et caractéristiques essentielles du mouvement ou genre littéraire : seules les informations importantes liées au thème choisi doivent être mentionnées ; il n'est pas nécessaire d'approfondir des questions telles que les travaux, le parcours académique de l'auteur, etc.

Analyse :

- Le résumé du texte et l'analyse du/des personnage/s sont développés dans l'optique d'éclairer le sujet choisi par l'élève.
- Examen de quelques éléments littéraires les plus importants : toujours en relation avec le thème choisi. Il est valorisé que l'élève souligne, de manière personnelle, comment l'auteur exprime ce qu'il veut dire par rapport au sujet et comment cela se reflète dans les documents choisis, sans oublier de les comparer entre eux.

L'élève pourra parler aussi des thèmes secondaires abordés dans les documents littéraires.

- **Documents iconographiques de la sphère espagnole ou hispano-américaine :**

Contexte :

- Type de document et datation chronologique (contexte historique s'il est explicite dans le document)
- Auteur et caractéristiques essentielles du mouvement artistique : seules les informations importantes liées au thème choisi doivent être mentionnées ; il n'est pas nécessaire d'approfondir des questions telles que les travaux, le parcours académique de l'auteur, etc.

Analyse

- La description et l'analyse personnelles sont développés dans l'optique d'éclairer le sujet choisi par l'élève.

L'élève pourra parler aussi des thèmes secondaires dans le document iconographique.

Présentation du dossier

Le dossier sera créé sur ordinateur avec les marges et le format approprié. La police de caractère sera de taille 12. Les images seront imprimées en couleur si nécessaire.

Les feuilles du dossier seront reliées ensemble par des agrafes, peigne plastique ou moyen similaire. Les dossiers avec des feuilles volantes ne seront pas acceptés, même si elles sont dans une pochette.

Le dossier doit être présenté et remis au jury le jour de l'épreuve orale.

Soutenance du dossier

La soutenance du dossier est orale et avec une durée de 20 minutes. Il n'y a pas de temps de préparation, mais l'élève peut s'aider d'une petite fiche de synthèse qui contiendra un plan ou des mots clefs. Il remet son dossier à l'examineur.

Au cours des dix premières minutes, le candidat devra faire une présentation orale des principales caractéristiques de son dossier :

- Présenter le thème principal, justifier son choix et le titre donné au dossier.
- Présenter les documents choisis, leurs principales caractéristiques, la façon dont ils se rapportent au thème choisi et la relation entre les documents.
- Exposer les conclusions auxquelles il est parvenu et ses réflexions personnelles sur le sujet choisi.

Pour cette épreuve orale, l'élève peut prendre avec lui une fiche succincte, format A5 (comme on l'a déjà noté) comme aide-mémoire. Cette fiche ne contiendra que les points et les mots-clés essentiels qui peuvent aider les élèves à suivre le développement de leur exposé. En aucun cas, cette fiche ne pourra être lue.

Dans les dix minutes suivantes, le candidat devra avoir un échange avec l'examineur sur son dossier, les documents présentés, les idées mises en avant et sa conclusion personnelle.

Barème

L'évaluation du candidat, sur **50 points**, sera basée sur le barème suivant.

1. Exposition orale et dossier sur **20 points** répartis comme suit :
2. L'utilisation orale de la langue sur **30 points** :

Les sujets et les textes à développer :

La liberté (la prison), la femme, l'exil, la mort, l'amour, le surnaturel (le mystère), la violence (ou la guerre), les personnages positifs (le héros), les personnages négatifs, la tristesse (la mélancolie), la solitude, la nature...

Documents littéraires :

El perro perdido, Ana M^a Matute.

Romance de la luna, luna, Federico García Lorca.

La conjuración de las palabras (adaptation), Benito Pérez Galdós.

Hijo de la luna, Mecano.

Los ojos verdes (adaptation), Gustavo Adolfo Bécquer.

El crimen fue en Granada, Antonio Machado.

En manos de la cocinera, Miguel de Unamuno.

Exilio (adaptation), Pablo Neruda.

Exilios, Ida Vitale.

Romance del prisionero, anónimo.

Canción del pirata, José de Espronceda.

Balada del que nunca fue a Granada, Rafael Alberti.

*En fonction de l'avancement des cours il serait possible d'ajouter d'autres textes (par exemple : *Romance de la jura de Santa Gadea*, *El Monte de las Ánimas*, de Gustavo Adolfo Bécquer, un épisode du *Quijote*...) ou éventuellement remplacer des textes de la liste ci-dessus. Dans tous les cas, les changements seront communiqués suffisamment à l'avance aux membres du jury du brevet.